

PREPARATION ET PRESENTATION A L'EXAMEN AIPR - Opérateur

Cette formation qui inclut l'examen AIPR Opérateur, est la l'appropriation/révision de l'application et des méthodes de travail à proximité de réseaux enterrés ou aériens lors de la conduite d'engins de chantier ou de travaux urgents dispensés de DT et DICT.

Objectifs opérationnels

- Rechercher en sécurité les réseaux et branchements en fonction des informations disponibles
- Produire et exiger les documents selon les situations
- Appliquer les méthodes pour se prémunir des risques et limiter les conséquences d'un éventuel endommagement

Public Concerné

- Opérateurs d'engins
- Techniciens intervenants sur les chantiers et à proximité des réseaux enterrés et/ou aériens

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

PREPARATION A L'EXAMEN

Conducteurs d'engins et des suiveurs intervenant sous la direction de l'exécutant des travaux

- Fouille par un engin de terrassement aidé de son suiveur
- Réseaux souterrains et aériens
- Accidents sur des réseaux gaz et électriques
- Agressions, non déclarées, sur des réseaux sensibles
- Equipements de protection individuelle
- Equipements de protection collective
- Affleurants des réseaux sensibles ou non
- Marquage piquetage
- Situations dangereuses
- Protection des réseaux découverts
- Types de consignes affichées sur site
- Ordre d'application

EPREUVES D'EXAMEN

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage couvrant tous les items de l'examen, prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'analyses de situations professionnelles à partir de reportages photographiques et d'exercices d'entraînement à l'examen final.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique de la formation prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder

- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et préventeur Sécurité Santé au travail ayant une expérience de l'environnement des chantiers.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EPREUVES SUR LA PLATE-FORME D'EXAMEN QCM-AIPR du MTES

L'examen final est réalisé sur la base de 40 questions individuelles, à choix multiples et aléatoires conformément à l'Arrêté du 22 décembre 2015.

L'épreuve se déroule sur un ordinateur connecté à la plateforme QCM-AIPR du MTES via Internet.

La réussite à l'examen est sanctionnée par une Attestation de compétences à destination de l'employeur en vue de la délivrance d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR Encadrant et/ou Concepteur).

La formation, quant à elle, est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com